

Nous sommes 17 enseignants, réunis à Craon par le SNUDI FO, syndiqués au SNUDI-FO 53, et non syndiqués. Nous avons pris connaissance du projet d'évaluation des enseignants de la ministre Mme Vallaud-Belkacem qui devrait rentrer en vigueur à la rentrée 2017. La note disparaîtrait. Jusqu'ici l'existence d'un barème qui incluait la note induisait une forme d'harmonisation dans le déroulement de la carrière. Même si ce système n'est pas parfait, la note est toujours contestable. Avec le projet d'évaluation des enseignants, l'IEN pourrait décider arbitrairement des 30% de collègues les plus « méritants » qui bénéficieraient d'une promotion ! Ce projet mettrait donc en place des promotions à la tête du client en mettant les collègues en concurrence. Après un entretien de type managérial dont l'objectif serait de « nous expliciter le sens des réformes », nous serions évalués notamment sur notre « coopération avec les partenaires de l'école » ou sur notre « coopération avec les parents d'élèves » ! Les items servant à l'évaluation des enseignants ne porteraient donc que très peu sur les missions essentielles d'enseignement qui constituent le « cœur du métier ». Il ne s'agirait plus de noter la manière de servir des fonctionnaires d'Etat sur la base d'obligations définies nationalement et centrées sur l'enseignement, mais de juger « l'engagement » selon les projets locaux et les réformes. Cette réforme de l'évaluation nous mettra donc directement sous la tutelle des hiérarchies locales et des partenaires de l'école.

Nous sommes choqués quand nous découvrons qu'après la suppression de la notation, nous repartirons à zéro lors des entretiens de carrière, et qu'à l'issue de ces entretiens, nous serons classés dans les groupes « excellents », « très satisfaisants », « satisfaisants » ou « à consolider ». Tout le monde sait qu'à l'inverse d'une note qui ne peut être baissée que de manière exceptionnelle, les compétences d'un enseignant, quel qu'il soit, peuvent être remises en cause à tout moment.

Ce projet de réforme de l'évaluation est dangereux pour notre statut. Pour la plupart des professeurs des écoles, cela signifie une baisse des salaires et un allongement de la carrière.

Nous demandons que ce projet de décret soit purement et simplement abandonné.

Adopté à l'unanimité le 1^{er} décembre 2016